

# PATRONS À 16 ANS



Ils sont lycéens le jour et chefs d'entreprise le soir. Nés avec les nouvelles technologies et encouragés par une nouvelle législation, **les adolescents n'hésitent pas à créer leur société.**

PAR SÉGOLÈNE BARBÉ PHOTOS YANN PEUCAT

Jeunes... et entrepreneurs » sera l'un des thèmes abordés dans le cadre du Salon des entrepreneurs organisé les 5 et 6 février à Paris. C'est également pour insuffler l'esprit d'entreprendre auprès des 9 millions d'élèves et étudiants français que Fleur Pellerin, la ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Economie numérique, a lancé, le 18 octobre 2013, le mouvement « Entrepreneurs demain ! » Tandis que les initiatives de sensibilisation au monde de l'entreprise se multiplient auprès des jeunes, la loi autorise les mineurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à monter leur société dès l'âge de 16 ans, à condition qu'ils aient l'autorisation de leurs parents. Ainsi, certains n'attendent plus leur majorité pour donner corps à leur projet : 16 ans, c'est l'âge qu'avaient justement Marie Burlot lorsqu'elle a monté son entreprise d'accessoires pour furets et animaux domestiques, Louis Haincourt au moment

de créer son site marchand de coques pour smartphones, ou encore Adrien Sergent quand il a lancé Digital Wave Studio, son studio de développement de jeux vidéo.



## MILLIONNAIRES AVANT 18 ANS

Dans les pays anglo-saxons, les *teenpreneurs* (ou *babypreneurs*) font de plus en plus parler d'eux. En mars 2013, Nick D'Aloisio, jeune Britannique de 17 ans, a défrayé la chronique en vendant à Yahoo! son appli Summly, qui résume sur smartphone les articles de presse, pour 30 millions de dollars (environ 22 millions d'euros). En Ecosse, Fraser Doherty n'avait que 14 ans lorsqu'il a commencé à commercialiser les confitures de sa grand-mère sur le site SuperJam, vendu en 2009 pour 1,2 million de livres (1,45 million d'euros). Encore plus jeune, l'Américain Zachary Marks n'avait que 11 ans lors de la création, en 2011, du réseau social Grom Social, réservé aux moins de 15 ans.



## “ Ma jeunesse n’est pas un handicap, plutôt un atout ”

**Louis Haincourt, 18 ans, fondateur en 2011 d’un site de vente en ligne de coques pour iPhone à Versailles (Yvelines)**

« En fait, mon site Dealer de coque ([Dealerdecoque.fr](http://Dealerdecoque.fr)) est né d’un délire.

Je cherchais des coques originales pour mon iPhone, mais le site chinois que j’avais repéré ne livrait que par lots de cent unités, alors j’ai passé commande et revendu le reste à des amis et sur Leboncoin.fr, en quelques jours seulement », se souvient Louis, 18 ans, bachelier depuis juin dernier. Début 2011, le jeune homme décide de monter son site de coques pour iPhone, ce qui lui vaut trois mois de batailles juridiques malgré la nouvelle loi, Louis ne souhaitant pas être émancipé pour autant. Il s’occupe des commandes le soir après les cours, propose des designs personnalisés sur des coques importées de Chine... Depuis septembre, il a même décidé de réinvestir 6000 euros dans une machine qui lui permet de les fabriquer lui-même. « On m’a parfois fait comprendre que ma jeunesse était un handicap, mais je pense que c’est un atout, assure-t-il. D’abord, c’est une pub gratuite, ce qui m’a permis de décrocher certains contrats. Et puis je n’ai rien à perdre, je peux tenter des choses, proposer un style de boîte un peu nouveau avec un standard ouvert jusqu’à 21h30 et une communication sur Facebook. »



**ADRIEN SERGENT** a quitté l'école après la troisième pour monter son propre studio de création de jeux vidéo, Digital Wave Studio, en 2009. Pour ce Marseillais de 20 ans, « l'entrepreneuriat s'est démocratisé » grâce à la conjugaison de deux facteurs : le statut d'auto-entrepreneur et les réseaux qu'Internet permet de construire.

●●● Ces lycéens créateurs d'entreprise ne sont encore qu'une poignée en France, mais le désir d'entreprendre germe de plus en plus tôt. Selon une récente étude d'Opinionway, 37 % des lycéens et étudiants français rêvent de créer ou de reprendre une entreprise : 89 % le souhaitent pour être libres de leurs décisions, 86 %, pour montrer de quoi ils sont capables, et 84 %, pour développer une idée à laquelle ils croient. « Certains commencent par des projets associatifs, d'autres imaginent dès l'adolescence l'entreprise qu'ils créeront plus tard. Être chef d'entreprise comme premier job devient aujourd'hui une option envisageable, même pour les parents, ce qui était encore loin d'être le cas quand nous avons créé le Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs (Moovjee), il y a quatre ans », assure Bénédicte Sanson, déléguée générale de ce mouvement.

## “ Sans le Web, jamais je n'aurais pu me lancer à 16 ans ”

Adrien Sergent, créateur de Digital Wave Studio

## “ Ce projet m'a permis de comprendre que c'est vraiment ma voie ”

**Marie Burlot, 20 ans, créatrice en 2009 d'une boutique en ligne d'accessoires pour animaux à Tréguiedel (Côtes-d'Armor)**

**Fille d'entrepreneurs,** Marie, 20 ans, a eu le déclic grâce à son animal de compagnie, un furet ! En secret, elle fait une étude de marché, surfe sur les forums de passionnés, se renseigne sur les techniques de couture de sacs, couvertures, hamacs... Fin 2009, elle en parle à ses parents et crée sa boutique en ligne d'accessoires pour animaux (Ferretdream.com), qui est d'abord un département au sein de la société parentale, puisque la loi sur les entrepreneurs mineurs

n'existe pas encore. « Je voulais à tout prix du made in France, et j'ai fait appel à des couturières en situation de handicap : quitte à monter un projet, je voulais y mettre les valeurs qui me tiennent à cœur », raconte la jeune Bretonne, qui songe déjà à sa prochaine entreprise : « Ce projet m'a permis de comprendre que c'est vraiment ma voie. Aujourd'hui, on rêve tous d'une success story à la Mark Zuckerberg, qui avait 19 ans lorsqu'il a créé Facebook. »

En 2011, 24 % des créateurs d'entreprise étaient âgés de moins de 30 ans (contre 20 % en 2002), et 9 % avaient même moins de 25 ans. Et ce rajeunissement devrait s'accroître dans les prochaines années. « Le Web a permis le développement de métiers nouveaux ou en plein essor : créateur de jeux vidéo ou d'applications mobiles, commerce en ligne... Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'avoir dix ou quinze ans d'expérience avant de créer sa boîte », explique Franck Seels, directeur de Demain je crée, « la communauté des preneurs d'initiatives du Nord-Pas-de-Calais ».

## La débrouille est devenue une seconde nature

C'est aussi sur Internet que les jeunes trouvent les compétences qui leur font défaut. « J'y ai rencontré des graphistes, des programmeurs... Sans le Web, jamais je n'aurais pu me lancer à 16 ans, il aurait fallu que j'intègre une école ou que je travaille déjà dans le milieu », explique Adrien Sergent, qui a quitté le système scolaire après la troisième afin de se consacrer pleinement à sa passion pour la création de jeux vidéo. « Aujourd'hui, l'entrepreneuriat s'est démocratisé, estime-t-il. Il n'est plus nécessaire d'avoir des

PHOTO © J. P. PÉLISSIER/FIGARO PHOTO



relations, puisqu'on peut se construire son réseau sur la Toile. Idem pour l'aspect financier : avec le statut d'autoentrepreneur, on peut se lancer sans capital et, si on ne gagne rien, on ne paye rien non plus. »

Enfants de la crise pour qui la « débrouille » est devenue une seconde nature, ces jeunes nés avec les nouvelles technologies sont sans doute plus précoces que les adolescents d'autrefois. « Toutes ces sources d'information et d'échanges développent leurs capacités de réflexion et les font grandir plus vite », analyse le sociologue Michel Fize. Ils voient d'abord le côté ludique, puis ils créent leur entreprise lorsqu'ils comprennent que leur passion peut devenir rentable. « J'ai commencé à développer des programmes informatiques dès l'âge de 11 ans. A 16 ans, j'ai répondu à un appel d'offres qui me proposait 300 euros pour développer quelque chose qui allait me prendre une trentaine d'heures : ça m'a ouvert des horizons, j'ai eu envie de monter ma propre structure », raconte Pierre Lechelle, qui, à 21 ans, a déjà créé deux sociétés de services informatiques aux entreprises. A l'heure où suivre des études ne préserve plus du chômage, où seuls 15 % des moins de 26 ans se déclarent optimistes sur l'avenir de l'emploi<sup>1</sup>, les jeunes comptent d'abord sur eux-mêmes. « C'est une génération qui

demande moins la permission, qui privilégie l'audace parce qu'elle a compris que se conformer ne fonctionne plus, commente Nathan Stern, sociologue et entrepreneur social. Ils ne cherchent plus seulement à trouver leur place, ils la font eux-mêmes. » ●

1. Sondage Opinionway pour Prism'emploi, octobre 2013.

> **Salon des entrepreneurs, les 5 et 6 février au Palais des Congrès de Paris (17<sup>e</sup>), Invitations à télécharger sur [www.salondesentrepreneurs.com/paris](http://www.salondesentrepreneurs.com/paris)**

## CRÉER SA SOCIÉTÉ, UN JEU D'ENFANT !

- > L'association **Entreprendre pour apprendre** ([Entreprendre-pour-apprendre.fr](http://Entreprendre-pour-apprendre.fr)) propose aux collégiens et lycéens de créer leur mini-entreprise au fil de leur année scolaire, encadrés par un professeur et parrainés par un chef d'entreprise bénévole. Environ 1000 mini-entreprises ont ainsi vu le jour en 2012-2013, un peu partout en France.
- > Le livre *L'Entreprise enfin expliquée aux ados et aux autres!* (éd. Nathan, 2008), de Bertrand Pointeau, vice-président d'un cabinet de conseil, offre un panorama clair, complet et ludique du monde de l'entreprise.
- > La bande dessinée *Lucy et Valentin... créent leur entreprise!* ([Lucyvalentin.com](http://Lucyvalentin.com)) raconte en dix étapes pédagogiques l'aventure de deux collégiens qui créent une nouvelle marque de vêtements de sport.